



Recuperation de meuble apres separation

Par **fradcourte**, le **05/12/2009** à **10:19**

Bonjour, je me suis séparée de mon ancien compagnon au mois de juin. Le bail était à nos deux noms. Je lui ai laissé les meubles qui sont à mon nom et payés par mes soins, le temps qu'il se rachète des nouveaux, ou me les paye. Il avait jusqu'à décembre pour me les rendre. Date à laquelle les travaux de mon nouvel appartement soit terminés. Il n'arrive, et je réclame mes meubles. Il refuse de me rendre quoi que ce soit. Ni les meubles ni de me les payer. Il y en a pour 5000 euros. Je me retrouve sans rien, que puis-je faire? Est-ce que si je mandate un huissier, je peux les récupérer? et à quel prix? Nous avons encore un compte en commun dont je me sers pas. Comment m'enlever s'il ne fait pas de lettre? Et pour le bail, est-ce que si j'envoie seulement une lettre à mon bailleur cela suffit? Merci d'avance pour votre aide précieuse. Emilie